

# LE SAINT-LAURENT

Directeur-propriétaire : ALPHONSE PARE

LE NUMERO: 5 SOUS

## Notre puissance et notre timidité

Un tiers de la population du Canada est de race française. Le croirait-on à voir le peu d'influence que nous exerçons ?... Le croirait-on à voir avec quelle désinvolture on traite ces

Ainsi jetons les yeux sur la liste des avocats choisis par la Commission des Chemins de fer. Il n'y a pas un seul nom français là-dedans. Serait-ce donc que notre barreau ne puisse fournir d'avocats suffisamment préparés à être les représentants des chemins de fer nationaux ? Poser la question est déjà ridicule.—Serait-ce que la haute direction, Thornton et Cie, ignore notre existence ? Pas davantage.—Alors ? Alors il reste ceci : c'est que, bien qu'on sache que nous sommes le tiers des habitants du Canada, et que nous ne manquons pas d'hommes véritablement "capables", on juge qu'il n'y a pas de danger à nous ignorer, étant donné que nous ne savons pas user de notre puissance.

Il ne faut pas, en conséquence, mettre tous les torts du côté de ceux qui nous ignorent. Si nous n'obtenons pas la représentation à laquelle nous avons droit, c'est que d'abord nous ne savons pas nous redresser à notre hauteur. Nous ne sommes pas encore assez fiers, nous ne savons pas nous compter. La majorité étant anglaise en notre pays, cela nous justifie, semble-t-il, de rester dans l'ombre. Nous faisons sa part à la race anglaise—et c'est juste—: nous faisons de même sa part à la langue anglaise—et c'est légitime—. Mais ce qui est injuste, c'est que nous paraissions ne pas nous douter que notre race et notre langue ont droit, elles aussi, à leur part. Nos compatriotes de langue anglaise prennent tous leurs avantages, et il n'est pas osé de dire qu'ils ne se font pas faute d'en abuser. De notre côté, au lieu de profiter de leur exemple, nous faisons preuve à leur endroit d'une générosité qui reste toujours injustifiée. En veut-on un exemple ? En Ontario, notre race, de par sa population, aurait droit à neuf députés de langue française : elle en a TROIS. Par ailleurs, dans le Québec, la race anglaise, de par sa population aurait droit à neuf députés : elle en a QUATORZE, élus pour la plupart, comme dit M. Foisy dans l'Action catholique, dans des comtés à majorité française.

Si c'est à ce prix que nous devons faire notre part dans la "bonne entente", nous est avis que cela est un peu cher. Et puis, vraiment, si "général" que nous soyons, nos compatriotes anglais devraient ne pas trop abuser. Si résignés que nous puissions paraître, il n'est pas dit dans le Livre de nos destinées que nous nous plierions éternellement aux exigences discourtisques des plus forts. En dépit des clameurs hystériques de quelques fanatiques, il est acquis que nous ne cherchons pas à "dominer" : c'est une prétention qui nous est prêtée bien gratuitement, surtout quand on prend la peine de voir l'impunité avec laquelle le Service civil renvoie les fonctionnaires français. Mais nous voulons simplement compter pour ce que nous sommes. Qu'on ne vienne pas nous dire que c'est une question de "places" : c'est une question de ce genre qui alluma les querelles si graves d'il y a cent ans. Ce n'est pas une affaire de "ronds-de-cuir" : c'est une question de justice.

## LA GRIPPE ET LA PRUDENCE

"La grippe court" entend-on dire partout. En effet la grippe s'est montrée, mais elle est bénigne à l'heure actuelle, pour notre région au moins. Beaucoup de personnes ont de gros rhumes, des bronchites plutôt sévères, mais il y a peu de malades au lit, tant mieux ! Cependant, il ne faudrait pas manquer de prudence, et laisser devenir maligne une maladie qui est quelquefois traîtresse.

La prudence consiste à se faire soigner à temps et à prendre toutes les précautions indiquées. Une légère indisposition n'est pas une maladie, mais peut y donner lieu si elle est complètement négligée. Un rhume, une bronchite sont choses bien ordinaires ; mais un rhume qui ne guérit pas, des bronchites qui se répètent, sont graves, parce qu'il y a danger pour les poumons.

les bronchites qui durent longtemps, dépriment l'organisme, diminuent la résistance pulmonaire, mettent en un mot l'individu dans un état de moindre résistance physique. Les microbes qui foisonnent partout, que tout le monde peut inspirer, sont un danger constant. Il importe donc de se bien soigner, d'avoir de la prudence, de ne jamais négliger les avis qui sont donnés, touchant la santé.

La santé est un bien que l'on n'estime que lorsqu'on le perd. Souvent ce sont les organismes les plus robustes, qui n'ont jamais été touchés, qui succombent le plus vite, sinon le plus aisément. Il est bon de toujours veiller sur sa santé, qu'elle soit bonne ou mauvaise, qu'il y ait de la maladie ou non. "La prudence est la mère de la sûreté," il est bon de s'en souvenir.

Il faut aussi être prudent pour ceux qui ne peuvent pas l'être, —les tout petits. Durant le mois de janvier, dans le district de Rivière-du-Loup, sur 21 décès, 14 enfants sont morts de la grippe. Peut-on vraiment penser qu'avec un peu de précautions, tous ces enfants de 2 mois à 4 ans seraient morts ? Il est facile qu'un enfant attrape un refroidissement, si les parents n'y font pas attention. Plus un organisme est faible, plus il faut en prendre soin. Et malgré tout l'amour que les mères montrent pour leurs bébés, ces pauvres petits sont trop souvent malades. Ou bien on tient l'enfant près du poêle surchauffé pour que le "p'tit" n'ait

pas froid ; ou bien on laisse le bébé exposé à tous les courants d'air, sous prétexte qu'il doit s'habituer au froid. D'autres enfants ont des refroidissements, des rhumes, des bronchites parce qu'ils restent trop longtemps sans surveillance à des endroits humides et froids, lorsqu'après des jeux suivis, ils sont tout en transpiration. Enfin si dans la famille, il y a un premier malade, on ne s'occupe pas assez de l'isoler, de prendre des mesures pour éviter une contagion possible. Les enfants vont partout, touchent à tout, et on les surveille bien peu.

Cependant avec beaucoup d'attention, avec un peu de prudence, combien de maux ne pourrait-on pas éviter ?

Dr Chs-Henri DUMAIS

## Variétés

En 1922, le Canada a exporté pour \$884,000,000., contre \$802,000,000 pour l'année précédente : augmentation de 81 millions. Le Canada, dans le même temps a importé pour une valeur de \$762,000,000., ce qui est une augmentation de \$37,000,000. sur l'année précédente.

Le meilleur client du Canada, en 1922, a été la Grande-Bretagne. Elle a acheté pour \$374,000,000, augmentation de 13 millions sur l'an dernier.

Nos exportations aux Etats-Unis en 1922 atteignent la valeur de 340 millions, augmentation de 14 millions sur 1921. Mais nous avons diminué les importations venant de chez nos voisins, en n'achetant que pour 509 millions en 1922, alors qu'en 1921 nous avions importé pour une valeur de 555 millions.

La dette de l'Angleterre aux Etats-Unis s'élève à quatre milliards 750 millions de piastres. Un projet de loi qui est soumis aux Chambres américaines pourvoit au paiement de cette somme en soixante-deux ans.

Sait-on qu'une bonne partie de l'huile de foie de morue sur le marché n'est tout simplement que de l'huile de foie de... requin ? Quoi qu'il en soit, cela ne fait rien à l'affaire : les deux médicaments se valent.

L'abondance des requins et des chiens de mer sur les côtes de la Colombie anglaise a donné naissance à l'industrie spéciale de l'utilisation de ces dangereux poissons. La tête produit la colle-de-poisson, les dents font de l'ivoire, le foie de l'huile de foie de...morue, et la peau sert à confectionner des cuirs d'une variété et d'une souplesse rares.

La Colombie possède déjà plusieurs usines "à requins". Elle ne fait d'ailleurs que suivre en cela l'exemple de la Norvège qui a des centaines de fabriques spéciales.

Il était admis que l'émigration japonaise se produisait en raison de l'impossibilité pour le Japon d'employer tous ses nationaux et de les nourrir. Or les dernières nouvelles nous apprennent que la main d'oeuvre fait défaut au Japon et qu'on emploie de plus en plus des ouvriers chinois et coréens. Pourquoi alors ne pas renvoyer chez eux les Japonais de la Colombie anglaise ? N'y pensera-t-on pas à Vancouver ?

## Les hôtes

—Ouvrez, les gens, ouvrez la porte, Je frappe au seuil et à l'auvent, Ouvrez, les gens, je suis le vent Qui s'habille de feuilles mortes.

—Entrez, monsieur, entrez, le vent, Voici pour vous la cheminée Et sa niche badigeonnée ; Entrez chez nous, monsieur le vent.

—Ouvrez, les gens, je suis la pluie, Je suis la veuve en robe grise Dont la trame s'indéfinit, Dans un brouillard couleur de suie.

—Entrez, la veuve, entrez chez nous, Entrez, la froide et la livide Les lézards du mur humide S'ouvrent pour vous loger chez nous.

—Levez, les gens, la barre de fer, Ouvrez, les gens, je suis la neige, Mon Manteau blanc se désagrège Sous les routes du vieil hiver.

—Entrez, la neige, entrez, la dame, Avec vos pétales de lys, Et semez-les par le taudis Jusque dans l'âtre où vit la flamme.

Car nous sommes les gens inquiétants Qui habitons le nord des régions désertes, Qui vous aimons,—depuis quel temps ? Pour les peines que nous avons par vous souffertes.

Emile VERHAEREN.

## LES FAITS DE LA SEMAINE

Dans la Ruhr, la France étend son emprise. Les Allemands n'étant pas encore disposés à céder, des milliers d'ouvriers et de cheminots français et belges vont aller travailler dans la Ruhr.

Dans un discours à Manchester, N. H., l'honorable M. Perrault, ministre de la Colonisation, a parlé de la fraternité française en Amérique du Nord, et a exposé les raisons de maintenir entre Canadiens-Français et Franco-Américains des liens de solidarité intellectuelle et religieuse.

Le gouvernement provincial se propose de construire cette année une soixantaine de ponts.

Théophile Delcassé, qui fut longtemps ministre des affaires étrangères à Paris, est décédé à Nice le 21. Il avait arrangé le confit franco-anglais en Egypte, et avait conclu l'entente de l'Angleterre et de la France en 1904.

Après quelque répit en Irlande, la bataille a repris entre les troupes du gouvernement et les irréguliers à la De Valera.

Les Canadiens-Français de la Saskatchewan ont tenu un congrès la semaine dernière. On y a étudié la question scolaire.

La musique de Louis XIV exécutait le Miserere de Lulli. Le roi étant à genoux, y tenait toute sa cour. Il demanda, à la fin du psaume, au comte de Grammont, comment il trouvait la musique.

—Sire, dit le comte, elle était fort douce à l'oreille, mais elle était bien rude aux genoux.

On parlait femmes devant Sainte-Beuve, et quelqu'un dit :

—Confier un secret à une femme, c'est cacher un billet de banque sous une plaque de verre.

—Il y a pourtant un secret qu'une femme sait garder invariablement, répondit l'illustre critique.

—Et lequel ?  
—Son âge !

## L'INSTRUCTION

Alors pourquoi compte-t-on tant d'illettrés parmi les conscrits ?

Du "Matin", de Paris : Nous avons en France l'instruction gratuite obligatoire.

On peut donc légitimement espérer qu'au sortir de l'école, tout enfant de France, fille ou garçon, vers ses treize ans révolus, doit au moins savoir "lire, écrire et compter."

C'est un minimum qu'a voulu la République.

L'a-t-elle obtenu ?

Il est permis d'en douter. Simple exemple. La classe 22 vient d'être incorporée.

Dans un régiment de la Côte d'Azur arrivèrent en vrac 65 conscrits.

On les aligna, comme le veut l'usage, et le sergent-major, esclave du livret militaire, leur fit passer un premier et sommaire examen.

Savez-vous lire, écrire et compter ? Douze répondirent sans hésiter : oui.

Vingt-trois savaient lire, à peine écrire et pas du tout compter. Vingt-quatre étaient complètement illettrés.

Et enfin il y en avait six qui ne savaient même pas signer leur nom.

On croit rêver. Mais poursuivons.

A ces ignorants totaux, absolus, déconcertants, des questions furent posées.

—Que savez-vous de la Révolution française ?

—C'est un bateau parti pour la conquête de l'Amérique, répondit l'un.

—Par qui est élu le président de la République ?

—Par tous les maires de France, répondit un autre.

—Et Jeanne d'Arc ?

—C'est un général anglais tué à Waterloo, répliqua un troisième.

N'en jetons plus. Ce serait trop facile et aussi trop pénible.

On reste rêveur en pensant que ceux qui firent de telles réponses étaient forcés de fréquenter l'école.

Ce simple exemple que nous nous permettons de citer, et dont nous certifions la rigoureuse exactitude, doit peut-être se répéter dans tous les régiments, bataillons, batteries et escadrons de France.

Alors ?

Alors, à quoi servent toutes les lois qui obligent les parents à envoyer leurs enfants à l'école ?

Nous posons simplement la question.

Les femmes qui se fardent portent en rose le deuil de leur jeunesse.

**OCCASIONS  
POUR COLONS**

Il arrive assez souvent que l'on demande à la Ligue Nationale de Colonisation de fournir des indications propres à favoriser l'établissement de fils de cultivateurs ou d'autres aspirants colons pouvant disposer de quelque capital et désireux de se fixer sur une terre ouverte et partiellement défrichée, dans une paroisse en formation et déjà passablement organisée.

La Ligue est heureuse de pouvoir signaler aux intéressés les avantages exceptionnels que leur offre présentement, à cet égard, la paroisse de Ste-Lucie de Beaugard, au comté de Montmagny. Une trentaine de lots, la plupart aux défrichements assez avancés, plusieurs avec de bonnes constructions, tous ou à peu près dans un rayon de trois ou quatre milles de l'église et de la station du chemin de fer, s'y trouvent, à l'heure qu'il est, à la disposition de colons disposant d'un peu d'argent pour se créer un foyer et faire un modeste versement immédiat sur le prix d'achat.

La jeune paroisse de Ste-Lucie de Beaugard est en bonne voie de développement. Les routes y sont pratiquement faites. On y trouve de belles érablières. Le sol, bien qu'un peu rude à la surface, est fertile et profond. La paroisse jouit des avantages de la coopération, grâce à un cercle agricole en pleine activité. Une fromagerie moderne y sera bientôt en opération. On n'y prévoit aucune répartition pour l'église, d'ici quelques années. La ministère de la colonisation et la Ligue Nationale de Colonisation s'intéressent particulièrement à cette paroisse naissante. Il y reste quatre rangs en bois debout, réservés à la colonisation; ceux de ces rangs seront ouverts en 1924.

Pour plus de détails sur l'une ou l'autre des occasions qui s'offrent là, s'adresser à M. l'abbé P. Roy, curé de Ste-Lucie de Beaugard, Montmagny, P. Q., ou à la Ligue Nationale de Colonisation, 105, rue Ste-Anne, Québec. Les services de ces intermédiaires sont tout à fait gratuits. Il n'y a aucune commission à payer.

La Ligue Nationale de Colonisation.

**CONTRAT DE LA MALLE**

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 30 mars 1923, pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, entre Les Escoumains et Trois Pistoles à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de Poste de Les Escoumains et Trois Pistoles, et au bureau de l'Administrateur du District Postal, Québec où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,  
Administrateur du district Postal,  
Bureau de l'Administrateur du District Postal, Québec 22 fév. 1923

**Bébé Pleure-t-il?**

Il est souvent difficile d'en trouver la cause: ça peut être les dents ou l'estomac, mais, dans de nombreux cas, c'est une irritation de la peau aggravée par l'emploi d'un savon ordinaire.

Le remède alors est des plus simples. Des heures de souffrance, pendant des nuits entières, ont été évitées par des mères qui ont exigé et employé le Savon "Baby's Own Soap."

Certes, il coûte un tout petit peu plus cher que d'autres, mais quatre générations de mères canadiennes sont là pour attester de sa pureté, de son action bienfaisante sur la peau délicate des bébés et du subtil parfum de fleurs qu'il laisse lorsque bébé sort de son bain.

Cela vaut vraiment la peine de payer 15 sous le morceau (un petit peu moins si vous achetez une boîte de 3 morceaux) prix de détail du "Baby's Own Soap."

**JE L'ECHAPPAI BELLE!**

"Jamais, avant il y a quelques mois, je ne m'étais rendu compte combien il est dangereux de négliger un rhume de poitrine. Ma maladie m'a fait si souffrir qu'en fin de compte j'ai dû aller à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Après avoir subi le traitement habituel, je ne suis pas encore guéri. Ce rhume fut suivi d'une bronchite et mon état devint de plus en plus mauvais. Finalement, j'ai dû aller à l'hôpital. Là, j'ai subi un traitement qui m'a guéri. Je suis maintenant en parfaite santé et mon état est de plus en plus satisfaisant. Je ne regrette pas d'être allé à l'hôpital."

Un goût qui ne s'oublie pas.

Aussi bons qu'ils goûtent.

**MCCORMICK'S**  
JERSEY CREAM SODA BISCUITS

**RED ROSE**

Le **CAFÉ** qui satisfait les personnes difficiles.

Cultivé avec le grain du vieux java rare et du moka d'autrefois.

**MACDONALD'S**

**BRIER**

1/2 lb. Paquets — 15¢  
1/2 lb. Paquets — 25¢  
1/2 lb. Boîte — 80¢

Le Tabac avec un coeur

Son Merite est Reconnu par Tout le Monde

Le **GIN** que vous redemanderez.

\$ 2<sup>50</sup> la bouteille

**H&U**

**HILLS & UNDERWOOD**  
London Dry Gin

**Pour le Foie**

Les troubles du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant de 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Seigel et bientôt vous ne souffrirez plus. N'achetez que l'original.

**LE COIN DE LA FERME**  
**Les grains de semence**

On a l'habitude de dire souvent, a la campagne: "Un tel ne réussit pas; que voulez-vous? On en a pour son argent."

En ce qui concerne les récoltes, il n'est pas exagéré de répéter la même formule. Le grain qu'on confie à la terre pour une saison est un capital qu'on lui donne à décuiper, à centupler. Combien de fois la pauvre terre ne fait apparemment que le doubler; car en réalité, il ne faut pas croire que cent minots de grains mis en terre sont cent minots de semences. Il n'y peut avoir guère plus, parfois, que le quart de vraie semence, le reste étant tout simplement du remplissage.

Il y a des raisons nombreuses de trier les semences de la façon la plus complète. Nous allons les examiner brièvement.

**Raisons d'économie de semence.**

Prenons les cas de Baptiste qui sélectionne ses grains, et d'Anatole, qui ne le crible pas.

Baptiste va faire un gaspillage apparent en enlevant beaucoup de déchets. Seulement, au moment des semailles, il mettra en terre des grains qui germeront tous, ou à peu près. Ça lui coûtera un peu plus de bon grain, capable de germer, soit. Mais il aura dans son hangar, pour les services d'alimentation, une quantité très grande de graines impropres à la culture mais excellentes comme nourriture des porcs et des poules. Et celles-ci paieront pour la qualité des autres: c'est alors que les choses seront bien partagées, puisque les bonnes graines iront toutes germer dans le sol et que les mauvaises, celles qui n'ont pas de pouvoir germinatif, seront moulues et consommées sur place.

Anatole, lui, lorsqu'il semera, plus de grains mauvais que de bons iront, dans la terre, pourrir inutilement, pendant que d'autres bons grains seront donnés en nourriture aux animaux à qui leur vertu germinative sera bien inutile.

Et les choses seront tournées à l'envers. Une partie des grains de semence sera mangée par les porcs, et une partie du grain des porcs sera mise en terre, pour le plus petit bénéfice des champs et du cultivateur. **Economie de temps.**

—Est-ce que ça ne prend pas le même temps pour labourer, ensemer un champ—que les grains soient bons ou mauvais?

—Mais oui il faut absolument le même temps. C'est la raison pour laquelle celui qui fait le travail préparatoire aussi bien que son voisin pour y semer des graines sans verser, perdra de son temps dans la même proportion qu'il perdra de son champ.

Baptiste, en déposant de la bonne avoine dans ses sillons, prouvera qu'il veut utiliser son champ à chaque pouce carré et qu'il tient pour considérable la valeur du travail qu'il a fait dans son sol.

Anatole, lui, considère le même travail comme négligeable puisqu'il ne recule pas devant la perte de la moitié ou des deux tiers de l'espace préparé, perte de terrain qui se complice de perte de temps.

C'est tout comme si, labourant et hersant trente arpents de friche dans sa ferme, il n'en ensemencait que dix ou vingt. Ne fait pas autrement celui qui confie à sa terre des graines dont deux sur trois ne germeront pas.

—Mais le "tallage"?  
—Oui, ça talle plus, évidemment. Mais ce n'est pas une raison, cela, pour que la bonne graine semée en quantité raisonnable ne "talle" pas, elle non plus.

En tout cas, les cultivateurs de progrès sont unanimes à dire qu'il faut semer bien si l'on veut récolter bien. Même, dans le bas de Québec, les expériences de ces dernières années sont nombreuses et concluantes.

Lorsqu'on sème, croque pour son argent.  
**MONSIEUR Z.....**

**MAISON A VENDRE**

Mme Emile Emond, 5, rue Laval, vendra à de bonnes conditions à un prompt acheteur, une maison en bois, lamberrisée en tôle, contenant 7 appartements et située sur la rue Laval. Raison de cette vente: départ.

**Le record sur lequel nous nous appuyons pour solliciter votre confiance**

Quas un seul client du Crédit-Canada, Limitée, depuis son organisation en 1910, n'a perdu un dollar soit en capital soit en intérêt. Tous, au contraire, ont fait de l'argent. Il n'y a pas que notre compagnie qui a fait de l'argent, comme en fait foi le certificat des auditeurs qu'on lira plus bas, nous avons aussi fait faire de bons profits à tout épargnant qui a bien voulu nous confier ses fonds et ce, depuis que la Compagnie fait des affaires. C'est là le record sur lequel nous nous appuyons pour vous demander de bien examiner les mérites de l'offre que nous vous faisons ici, offre qui comporte tous les avantages du bon placement avec la garantie du capital et le rendement élevé.

**NOUVELLE EMISSION**

**\$400,000**

**Compagnie Crédit-Canada, Limitée**

(Incorporée conformément aux lois de la Province de Québec)

**Siège Social: MONTREAL**

**Actions privilégiées et participantes 8% cumulatif**

avec certificat de participation au surplus du profit, en part égale, avec les actions ordinaires après que ces dernières auront reçu un dividende de 8%.

**CAPITALISATION DE LA COMPAGNIE**

Actions ordinaires	Autorisées	Emission et payées
Actions privilégiées et participantes, 8% cumulatif	\$200,000	\$200,000
—Valeur nominale \$10.00	800,000	

**DIRECTEURS**

HON. H. B. RAINVILLE, Président,  
Ex-Président, La Cie d'Assurance Mont-Royal,  
Directeur, Montreal Light, Heat & Power.

LUC ROCHFORD, Directeur Gérant.

E. A. OUMET, Vice-Président,  
Directeur, La Cie d'Assurance Mont-Royal,  
Président, Greater Montreal Land

**AUDITEURS**  
Lortie, Gauthier & Dufresne

**BANQUIERS**  
Banque d'Hochelaga, Banque Provinciale

**AVISEURS LEGAUX**  
Béique & Béique

**Bureau chef: 145, rue St-Jacques, Montréal**

**CHAMP D'ACTION DE LA COMPAGNIE**

La Compagnie Crédit-Canada, Limitée, achète et vend des émissions d'obligations de gouvernements, de cités et villes, de commissions scolaires et de fabriques, de compagnies d'utilités publiques et industrielles.

Elle opère un commerce de valeurs de placements sur des bases solides de manière à répondre aux besoins des municipalités et des industries de la Province de Québec.

Cette institution qui existe depuis treize ans a eu comme Présidents, Feu l'Honorable Juge Aldéric Ouimet, Ex-Président de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et l'Honorable H. B. Rainville, Président actuel de la compagnie.

Depuis son incorporation, la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, a joué un rôle très important sur le marché monétaire de la métropole du Canada; elle a financé de ses propres ressources plusieurs grandes émissions d'obligations municipales de la Province de Québec, entre autres une émission de \$1,500,000, des Ecoles Catholiques de Montréal, etc.; elle fut un facteur considérable dans le développement de la Ville de Mont-Royal, située au pied de la montagne de Montréal, ayant prêté à cette municipalité au début \$1,100,000, sur obligations. Lorsque certaines municipalités sur l'île de Montréal se trouvèrent financièrement embarrassées pendant la période de guerre, dû à une extension prématurée de leurs travaux publics, la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, avança à ces corps publics près de \$1,000,000, pour leur permettre de faire face aux difficultés, empêchant ainsi la dépréciation du crédit des autres municipalités de la Province de Québec.

Le Crédit-Canada, Limitée, prêta ensuite son appui à la création de la Commission Métropolitaine de l'île de Montréal qui rend toutes les cités et villes sur l'île de Montréal responsables les unes pour les autres.

Les services de Crédit-Canada, Limitée, et de son personnel furent réquisitionnés par le gouvernement fédéral pour le prélèvement des emprunts de guerre auxquels elle et les officiers en charge de ces emprunts firent souscrire près de \$10,000,000, dans la Province de Québec.

La Compagnie Crédit-Canada, Limitée, a été un grand facteur dans le développement de la Métropole. On la trouve identifiée à la finance des grandes entreprises commerciales qui font le bien et l'honneur de la Province de Québec; entreprise telle que l'Hôtel Mont-Royal, construit récemment, représentant un actif de \$17,095,070.64, et qui est un magnifique succès financier.

La Compagnie Crédit-Canada, Limitée a vendu durant ses treize années d'existence des millions de dollars de valeurs de placements sur lesquelles ses clients n'ont jamais perdu un dollar en capital ou en intérêts.

**ACTIONS PRIVILEGIÉES ET PARTICIPANTES**

Les actions privilégiées sont non cotées; elles sont vendues à un seul prix à tous y compris les directeurs. Aucune des dites actions ne sera vendue à un prix réduit, et aucune ne sera accordée comme boni. Tout le produit de la vente des dites actions servira exclusivement au capital de roulement de la compagnie. Les seules dépenses incidentes à la présente émission et qui seront démontrées dans les livres de la compagnie seront celles du coût des amendements à la charte, les dépenses de publicité, de voyages, de commissions payées aux agents pour la souscription des actions, le tout devant être maintenu à un minimum absolu.

**SECURITE DU PLACEMENT**

Les actions privilégiées sont privilégiées sur l'actif et les profits de la compagnie. Le capital de la compagnie étant placé exclusivement dans des obligations de gouvernements, de cités et de villes, de municipalités scolaires, de fabriques, ou autres valeurs de tout premier ordre dont la sécurité est soigneusement établie tant au point de vue légal qu'au point de vue financier, ceci constitue une garantie que chaque dollar versé sur les actions privilégiées est parfaitement sauvegardé, étant toujours représenté à l'actif de la compagnie par un montant équivalent d'obligations municipales, ou d'autres valeurs absolument sûres, facilement négociables, et qui est productif d'intérêt indépendamment des bénéfices qui peuvent être réalisés sur les opérations de la compagnie.

Une compagnie du genre de celle-ci bien administrée n'a en réalité besoin que de peu de capital, si ce n'est que pour offrir la garantie de solidité nécessaire à ses engagements. Les achats d'émissions ne sont faits qu'après un examen minutieux de la légalité des titres achetés et consistent toujours en obligations hypothécaires ou autres valeurs dont la sécurité est établie. Assez souvent la compagnie peut revendre, parmi sa nombreuse clientèle, la totalité des émissions achetées avant même d'en avoir pris livraison, de sorte que son capital ne sortant que rarement de la caisse, on peut ajouter aux profits inhérents à l'entreprise, l'intérêt réalisé sur le placement des capitaux de la compagnie.

**ADMINISTRATION**

La Compagnie est administrée par MM. E. A. Ouimet et Luc Rochford, Gérants-Conjoints depuis bientôt cinq ans, aidés des conseils de l'Honorable H. B. Rainville. MM. Ouimet et Rochford sont sous contrat avec la compagnie pour une période de dix années à compter du 1er février 1923, au salaire maximum de chacun \$5,000, par année. L'Honorable H. B. Rainville, Président ne reçoit aucun salaire.

**PERSPECTIVES DE PROFITS EN PLUS DE 8% POUR LES ACTIONNAIRES PRIVILEGIÉS**

Les achats consistant toujours d'obligations municipales, hypothécaires ou autres valeurs absolument liquides, le capital de la compagnie peut être tourné avec grande rapidité, même une fois par mois, avec un profit net variant de 1% à 10% sur chaque transaction.

Depuis son incorporation, la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, a toujours été une source de revenus quasi-extraordinaire. Les opérations des quatre dernières années le prouvent d'ailleurs conclusivement. Le profit net dans cet espace de temps ayant été de 2040% sur le capital employé ou 510% par année. En d'autres termes les profits nets furent égaux à \$2,040, pour chaque \$100.00 mise. La compagnie estime qu'elle pourra faire pour ses actionnaires dans l'avenir ce qu'elle a fait pour eux dans le passé, et qu'elle pourra atteindre le rang de ses meilleures années.

**APPEL SUR LE CAPITAL**

Tel qu'énoncé dans la formule qui fait partie de ce prospectus, un versement initial de (30%) \$3.00 par action de la valeur nominale de \$10.00 doit accompagner chaque souscription, suivi d'un versement de (30%) \$3.00 par action payable le 1er mai 1923.

L'intention présente n'est pas de faire d'autres appels mais de compléter graduellement le capital à même les bénéfices. Dans tous les cas, aucun appel additionnel ne dépassera 10% du montant souscrit et après avis d'au moins 60 jours pour chaque appel.

**SOUSCRIPTIONS**

Des souscriptions pour au moins cinq actions de \$10.00 seront reçues jusqu'au 1er avril 1923 à midi, et la compagnie se réserve le droit au cas où la demande dépasserait le montant offert de réduire au prorata les plus forts montants après avoir donné la préférence aux actionnaires inscrits pour \$1,000, au moins. La compagnie acceptera en paiement des versements à faire sur le capital souscrit, des obligations de tous Emprunts de Guerre de la Puissance du Canada et toutes obligations municipales de la Province de Québec au prix du marché.

Les commandes peuvent être envoyées par téléphone ou télégraphe à nos frais.

**CREDIT-CANADA, LIMITEE**

145, rue St-Jacques,  
Montréal

Etablie en 1910

MAIN 4735-4736  
MAIN 2545-2520

*Lortie, Gauthier & Dufresne* Téléphone 241 274  
Comptables-Professionnels  
145, rue St-Jacques, Montréal  
Le 6 février 1923.

Le Crédit-Canada, Limitée,  
145, rue Saint-Jacques,  
En Ville.

Pour l'Honorable M. H. B. Rainville

Après avoir contrôlé et vérifié vos livres pour les quatre dernières années écoulées le 31 décembre 1922, nous établissons que vos bénéfices nets pour la dite période sont de deux mille quarante pour cent (2040%) du Capital employé dans les affaires à la date du 1er janvier 1919.

En déterminant ces bénéfices, nous avons pourvu à toutes les dépenses de la Compagnie qui se sont élevées à la somme de \$ 168,995.66, y compris un salaire de \$ 40,000.00 à MM. E. A. Ouimet et Luc Rochford, Gérants-Conjoints de votre Compagnie.

Le tout respectueusement soumis.

Les Vérificateurs.  
LORTIE, GAUTHIER & DUFRESNE  
L.A., C.P.A., C.G.A.

Les actions privilégiées 8% cumulatif comportent un certificat de participation au surplus de profits de la compagnie, en part égale, avec les actions ordinaires, après que ces dernières auront reçu un dividende de 8%. Ceci permet aux actionnaires privilégiés d'envisager les résultats les plus alléchants.

La direction estime que le surplus de profits de la compagnie lui permettra de payer aux actionnaires privilégiés et ordinaires un bonus de dividendes considérable chaque année en plus de 8%.

Parmi les avantages spéciaux qui accroîtront au bénéfice des actionnaires de la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, sera l'opportunité exceptionnelle qui leur sera fournie de souscrire à des prix spéciaux aux différentes émissions qui seront offertes par la compagnie de temps à autre, soit une réduction égale à 25% du profit que la Compagnie réalisera sur le prix de vente.

Un fait qui mérite aussi considération est, qu'en devenant actionnaire de Crédit-Canada, Limitée, le souscripteur obtient par là une introduction dans une puissante institution financière, ce qui pourrait lui être d'une grande utilité dans le cas où des institutions désirables où il aurait des intérêts, pourraient requérir de l'aide financière.

## Funérailles imposantes

Le 26 du courant, à Saint-Ludger, funérailles de Dame Hélène Desjardins, épouse de Sieur Grégoire Soucy, rentier. Le service funèbre a eu lieu à l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé J.-T. Thibaudeau officiait, assisté de MM. les abbés Thomas Cloutier, comme diacre et Lucien Michaud, sous-diacre. M. l'abbé Léonce Vézina, curé, a fait la levée du corps. MM. les abbés Thomas Pelletier, vicaire, et L. Déchènes ont dit des messes basses aux autels latéraux.

La chorale de Saint-Ludger a chanté la Messe des Morts : solistes MM. Camille Paradis, Jos. Dupuy, Georges Michaud et R. Tabarah ; Mlle Eugénie Fortin tenait l'orgue. Un groupe de Dames de la société de la Sainte-Famille, dont faisait partie la défunte, accompagnait la dépouille mortelle, bannière en tête. Les porteurs du coin du poêle étaient MM. F. J. Michaud, Napoléon Bernier, père, J.-Bte Sirois et Majorique Bernier ; les porteurs du corps étaient MM. François Pelletier, Eusébe Marquis, Emile Richard et Ernest Dionne.

Conduisaient le deuil : MM. J.-Baptiste et Philippe Soucy, fils de la défunte, MM. Léon Paradis, Dr J. O. Benoit, Napoléon Bernier fils, J. A. Benoit, Ivanhoe Bernier, et Alexis Paradis, ses gendres ; MM. Jean Paradis, Maurice et Paul Bernier, ses petits-fils. Dans le cortège : MM. Eugène Paradis, H. H. Page, Elzéar Lachance, J.-Henri Pelletier, Chs. Eugène Dubé, J. A. Foisy, N. P., Ulric Lavoie, Chrysologue Paradis, Jean-François Pouliot, Joseph Gendron, A. F. Lacombe, J. N. Anctil, Georges Desjardins, S. Belle, J. P. Michaud, Eugène Michaud, Alphonse Réhaume, Gérard Dumont, J.-Emile Dubé, J.-W. Topping, Philippe Rioux, C. Dancause, Oménil Lapointe, Achille Rioux, Louis Hébert, Alphonse Paradis, Ernest Charette, Germain Aubuth, Charles Déry, Amédée Bonneau, Joseph Pelletier, Auguste Pelletier, Joseph Emond, J. E. Ouellet, J. A. N. Levêque, Aurèle Dumont, Téléphore Côté, T. Bernier, Alphonse Richard, Jos. St-Pierre, William Walsh, Auguste Pouliot, Arthur Gagnon, Achille Lebel, Ludger Raymond, J. A. Morin, James Page, V. Fortin, Nap. Dumont, Eugène Ouellet, Joseph Marier, Charles Dion, François Gendron, Hormidas Côté, Marcel Michaud, Demétrius Marmen, Alphonse Goulet, M. Caouette, H. Danjou, Irénée Gendron, Louis Martin, Timothée Gendron, Euclide Lamoureux, de cette ville ; MM. Simon Labrie, de l'Île-Verte, Octave Soucy, de St-Jean l'Évangéliste, Bon ; Ludger Ouellet, Joseph Gagnon, de St-Alexandre ; Georges Tardif, de St-Paschal ; Joseph Massé, de St-Antoine ; Christophe Levêque, Joseph Desjardins, Théodore Marquis, de St-André ; Prudent D'Anjou, de Ste-Anne de la Pocatière ; et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La famille a été l'objet de vives marques et témoignages de sympathie, comme suit :

**Tributs floraux :** Une superbe croix en fleurs et roses naturelles, de la part du Dr J. O. Benoit et de son épouse ; une très belle couronne en fleurs naturelles cirées, émaillées de fleurs et roses naturelles, de la part du Cercle Dramatique de St-Ludger.

**Offrandes de messes :** Un trentain de messes, par la famille ; Messes privilégiées et autres : M. et Mme C. A. R. Desjardins, de St-André, cousins de la défunte ; M. et Mme Marcelin Pettigrew, de Québec, cousins ; Mlle Eva Desjardins, de St-André, cousine ; M. et Mme Isidore Michaud, du Bic, cousins ; M. l'abbé Ennis, de St-Prospère ; Mme L. P. Caron, de Brunswick, Maine, fille de la défunte ; Mme J. Onésime Roberge, de Lewiston, Maine, sœur de la défunte ; M. l'abbé David Michaud, de St-Octave de Mévis ; Famille N. S. Benoit, de Québec ; La présidente et les dames conseillères des Dames Patronesses de l'Hôpital de cette ville ; les dames officières et conseillères de la société des Dames de la Sainte-Famille, de St-Ludger ; M. et Mme Ivanhoe Bernier, M. et Mme J. A. Benoit, M. et Mme Léon Paradis, M. Louis-Philippe Soucy, Famille Charles Déry, Famille J.-Henri Pelletier, M. et Mme J. G. Pelletier, M. et Mme H. H. Page, M. et Mme F. J. Michaud, M. Camille Paradis, M. Louis J. Pelletier, M. et Mme Alcide Ouellet, M. et Mme James Page, M. et Mme Joseph Gendron, M. Louis Aug. Tremblay, M. et Mme J. A. Foisy, Mme Alexandre Michaud, M. et Mme Joseph Réhaume, M. et Mlle L. Levêque, M. Chs.-Eug. Dubé, M. et Mme Joseph Beaulieu, M. et Mme Ernest Pettigrew (Dr), M. et Mme Arthur Beaulieu, M. et Mme Emile Richard, M. et Mme Léon Beaulieu, Mlle Eugénie Fortin, Mlle Eugénie Bégin, M. et Mme Ed. Ouellet, Mme J. A. Laliberté, Mme Félix Dumont, M. et Mme J. A. Chamberland, M. et Mme S. Belle, Mlle Yvonne Lacombe.

**Bouquets spirituels :** M. et Mme J. B. Thibault, Mme Jérémie Tremblay, Kamouraska ; M. et Mme Alexis Darisse, M. et Mme François Marquis, Mlle Marie-Anna Darisse, de St-André ; M. et Mme Roméo Lésperance, de Montmagny ; M. et Mme Pierre Gagné, Famille Uldéric Ouellet, de St-Alexandre ; M. et Mme Simon Labrie, de l'Île-Verte ; M. et Mme Alphée Sirois, de St-Alexandre ; M. et Mme Alexis Paradis ; Famille Théodore Bernier, Famille Chs. Blanchet, M. et Mme Adélar Déchène, Mlles Goora, Famille J.-Bte Sirois, M. et Mme Ernest Dionne, Famille J.-Bte Soucy, Mme Régent Fortin, Famille Chs. Bernier, M. et Mme Isaac Lévéque, Mlle Cécile Belzile, Famille Charles Morin, Famille Ludger Bérubé, M. et Mme Philippe Marquis, Famille Auguste Pelletier, Mlle Rose Ouellet, M. et Mme Raphaël Lévéque, Mlle Céline Ouellet, Famille J. S. Proulx, M. Alphonse Paradis, Mlle Thérèse Lévéque, M. et Mme Edouard Gagnon, Famille Napoléon Ouellet, Famille Charles Lavoie, Famille Geo. Bernier, Famille V. Chs. Ouellet.

La famille de la défunte a reçu aussi une quantité de messages, de lettres et de témoignages de sympathies.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Ernest Levesques, entrepreneur de pompes funèbres, de St-François-Xavier.

## Chronique locale

**A RIMOUSKI**  
Les amateurs dramatiques du Cercle Frontenac donneront une grande soirée à Rimouski, samedi le 3 mars. Ils joueront au théâtre de cet endroit la jolie comédie de "Durand et Durand" qu'ils ont interprétée avec tant de succès ici, en décembre dernier.

**REMERCIEMENTS**  
M. Wilfrid Ouellet remercie au nom de tous les membres de sa famille, les personnes qui ont bien voulu leur donner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son père, par offrandes de bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

**A ST-ALEXANDRE**  
Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Soucy, époux de dame Arthémise Moreau. Il est décédé le 23 février, à l'âge de 77 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin. Il était le père de MM. Jean-Baptiste, Damase et Ernest Soucy, de Mesdames Joseph Marquis, de St-Alexandre, Louis Marquis, de cette ville, et de Mlle Alma Soucy. Nos sympathies à la famille.

## Le coût de la vie

(du Droit)  
Le coût de la vie continue à monter. Il monte lentement, mais le mouvement ascendant est continu, et, sans avoir rien d'alarmant, n'est pas pour encourager. Tenant compte de tout, loyer, chauffage, nourriture, il en a coûté plus en janvier 1923, qu'en décembre 1922, pour vivre. Le budget pour une famille moyenne de cinq personnes a été, cela pour la nourriture seulement, de \$10.52 par semaine, comparativement à \$10.39 en décembre dernier. Les chiffres étaient de \$811.03 pour janvier 1922, \$14.48 pour janvier 1921, \$16.92 pour juin 1920, et \$7.73 pour janvier 1914. Avec le prix du loyer et du chauffage, le budget moyen (toujours pour une famille de cinq personnes), a été de \$21.18, cela à comparer avec \$20.97 pour décembre 1922, 21.52 pour janvier dernier, 25.30 pour janvier 1921, \$26.92 pour juillet 1920, et \$14.49 pour janvier 1914. Les augmentations ont surtout été constatées dans les prix des produits laitiers et des viandes, du sucre et des pommes de terre. Aussi une légère augmentation pour le charbon et les loyers.

Veux-tu savoir ce que vaut l'argent ? Essaie d'en emprunter.

## ATTAQUE DE GRIPPE AIGUE RAPIDEMENT ENRAYÉE

### UNE DEMOISELLE DE MONTREAL CHASSE AVEC VICK SES MAUX DUS AU FROID.

Melle Lachance, 1142 rue Wellington, Verdun, Montréal, dit : "J'ai eu l'occasion d'employer le Vapo Rub de Vick pendant l'hiver alors que je souffrais d'une grippe aiguë et j'en retirai un soulagement immédiat. Je l'employai suivant les directions sur l'étiquette et je frottai les endroits douloureux—gorge, jointures, front et tour du nez pour le rhume de cerveau—et je l'ai trouvé bienfaisant sous tout rapport. Il me fut recommandé par une amie qui l'emploie tout le temps comme remède de famille."

Le Vapo Rub de Vick est sous forme d'onguent et pour les rhumes de cerveau et d'estomac vous n'avez qu'à en appliquer sur la gorge et recouvrir avec une flanelle chaude. La chaleur du corps dégage des vapeurs qui sont respirées toute la nuit dans la gorge et les poumons—Menthol, Camphre, Thym, Eucalypte et Térébenthine. Vick est aussi absorbé par la peau, stimule celle-ci et aide aux vapeurs à soulager la congestion. Les rhumes ordinaires disparaissent en une nuit et le croup est d'ordinaire soulagé en quinze minutes.

Sur l'invitation des fabricants quinze mille familles en Canada ont essayé Vick l'hiver dernier, contre les maux dus au froid, la seule condition étant qu'elles liraient les résultats. La déclaration ci-dessous n'est qu'un parmi les enthousiastes reçus.

Le rapport précité n'est qu'un parmi les douzaines reçues ici à Montréal.

A toutes les pharmacies, 50c. le pot. Pour un échantillon d'essai gratis, écrivez à Vick Chemical Co., 344 rue St-Paul Ouest, Montréal, P. Q.

Le Vick est nouveau au Canada et se vend d'une manière remarquable. Plus de 17 millions de pots employés annuellement.

## Remède infaillible contre les crampes

On sait que la crampe est constituée par une contraction d'un muscle : il se fait alors une sorte de boule et la douleur est aiguë en même temps qu'il s'en suit une sorte de paralysie du membre affecté. En fait de remèdes aux crampes, on n'a pas encore trouvé beaucoup d'autres moyens que... d'attendre que ça se passe.

On nous communique une méthode très simple de guérir la crampe presque instantanément. C'est le récit d'une expérience assez curieuse d'un architecte parisien. Laissons-le parler :

"J'essayais de remettre en marche ma motocyclette quand l'effort du pédalage me causa une violente crampe de la cuisse droite. Je ne pouvais plus plier le genou et la douleur ne s'atténuait qu'en faisant effort pour raidir la jambe davantage.

N'y tenant plus, je m'étais assis sur le bord du trottoir et j'étais là, quand une chance inespérée amena un passant qui devait me tirer d'embarras.

Après s'être informé de ce que j'avais, il me releva, prit la boule que formait mon muscle contracté et la bouscula tant qu'il put dans le sens transversal, puis il donna quatre ou cinq fortes tapes à droite et à gauche alternativement. Le tout dura moins de dix secondes. La douleur cessa aussitôt et tout entra dans l'ordre. Le muscle, un peu relâché, me fit craindre quelque temps une nouvelle crampe. Elle n'est cependant pas revenue et le muscle a vite repris sa force précédente.

J'ai eu, depuis, de nombreuses occasions d'appliquer la même méthode à des contractures et toujours avec succès. Le procédé est simple : friction transversale aussi violente que possible pendant trois ou quatre secondes ; puis quatre ou cinq très fortes tapes latérales. C'est tout."

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal Qué. Can  
CAPITAL AUTORISÉ ..... \$5,000,000.00  
CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS ..... \$4,500,000.00

### Conseil d'Administration

Président : L'Honorable Sir Hormidas LA-FORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la Maison Laporte, Martin Ltée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
Vice-Président : M. W. F. CARSLY, M. G. M. BOSWORTH, Président "Canada Pacific Ocean Services Limited," Honorable NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. EMILIEN DAoust, Vice-Président de la Librairie Beauchemin, Limitée, Commissaire du Havre de Montréal.  
M. S. J. B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

### Bureau des Commissaires Censeurs pour le contrôle des dépôts d'épargnes

Président : Honorable Sir ALEX. LA-COSTE, C.R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
Vice-Président : L'Honorable N. PÉRO-DEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light Heat & Power Consolidated."  
M. J. AUGUSTE RICHARD, Administrateur de l'Université de Montréal, Propriétaire du Fashion Craft.

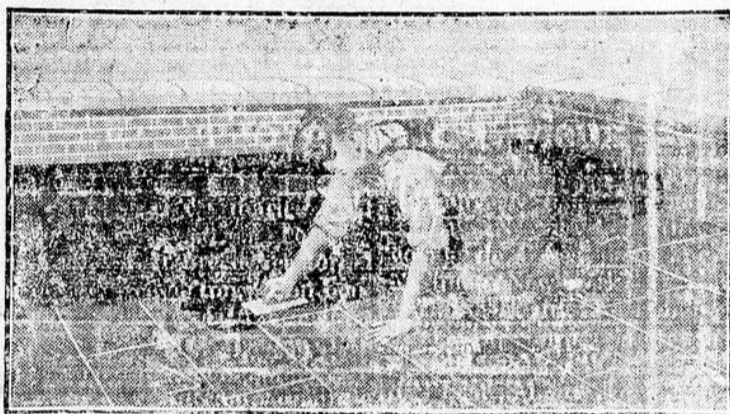
### Département d'Épargne

Pour la commodité des travailleurs, etc. des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus seront acceptés au Département d'Épargne.

### 113 Succursales

dans les provinces, de QUÉBEC, D'ONTARIO DU NOUVEAU-BRUNSWICK, et de LILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Gérants : G. R. Pérusse : Succursale, Rue Lafontaine, Rivière-du-Loup,  
S. Boulet : Succursale, Rivière-du-Loup, Station.



## Une Toiture Percée Signifie Bourse Percée

LE RAPIÉCAGE d'une toiture qui coule équivaut à essayer de remédier aux points faibles en les couvrant de billets de banque—et cela est aussi dispendieux.

Il est presque aussi bon marché—meilleur marché, en définitive—d'appliquer le NOLEAK immédiatement que de faire un réparage temporaire, car le NOLEAK une fois appliqué assure quinze années d'exemption d'ennuis et de troubles.

Le plus fort argument que nous puissions présenter est celui-ci :

Faites le relevé de ce que vous avez dépensé en réparages de votre toiture durant l'année écoulée, puis calculez combien de NOLEAK vous auriez pu acheter et combien d'années d'argent, d'inquiétudes et de temps épargné vous avez obtenus.

Il vous serait avantageux de venir et de vous enquerir des prix et obtenir des informations à la source même. Ceci ne vous oblige en aucune façon.

**WILLIAM MARMEN,**  
Rivière-du-Loup, Qué.

### CHAMPION

Quoique le "Rivière-du-Loup", ait été absent de la ville dimanche dernier, le public a été très intéressé par la joute St-Ludger-Montcalm.

Cette joute avait lieu pour décider du championnat de la Ligue de la Cité. Les joueurs du Montcalm ont déployé toutes leurs capacités et toute leur science pour vaincre : ils ont vaincu.

Le Montcalm a battu le St-Ludger par un score de 3 à 1 et s'est ainsi proclamé champion de la Ligue de la Cité de Rivière-du-Loup.

Cette belle victoire remportée devant un public très nombreux prouve la supériorité du Montcalm sur le St-Ludger.

M. Elliot Bouchard, organisateur de la Ligue de Hockey a eu la bonne idée et l'aimable obligeance de nous présenter la coupe, emblème du championnat, après la joute, à la patinoire Courcellette. Nous le remercions de ce qu'il a fait pour nous ; nos remerciements s'adressent aussi à M. Henri Michaud qui était arbitre.

### SOMMAIRE :

1ère période, Montcalm : A. Ouellet.—Montcalm : G. Gendron.

2e période, Montcalm : R. Gendron.

3e période, St-Ludger : R. Ouellet.

Suivent les noms des héros :

G. de Buts : Roland St-Pierre ; Défenses : Alph. Turgeon et Roland Gendron ; Centre (Capt) : Armand Ouellet ; Aile droite : Gérard Roussel et Lucien Langlais ; Aile gauche : Ernest Mérette et Hervé Déchènes.

LOUIS S. POMMET,  
Gérant du Montcalm.

## État des dépenses de Léo Bérubé candidat pour le comté de Kamouraska à l'élection du 5 février 1923.

Pour listes électorales	\$80.00
Impressions, annonces et timbres	40.00
Salaires et dépenses d'une copiste	25.00
Chars, charretiers et frais d'hôtel	150.00
Divers	48.00
<b>Total</b>	<b>\$343.00</b>

St-Pascal, 20 février 1923.  
LEO BERUBE, Candidat.

C. A. BLONDEAU, Agent Officiel.

Certifié, P. E. DESSAINT, Officier-Rapporteur.

### A VENDRE

Deux propriétés, situées rue Raymond, à St-Ludger, formant chacune un coin de rues, à vendre à de bonnes conditions. Raison de vente : départ. S'adresser au propriétaire, M. JOS. EMOND.

Canada, Province de Québec, district de Kamouraska, Cour Supérieure, No 8559—Dams Alice Damours, épouse commune en biens de Walter Topping, marchand, de la cité de Rivière-du-Loup, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse : vs Walter Topping, de la cité, défendeur.—Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le dixième jour de février, 1923. Rivière-du-Loup, 20 février, 1923. Casgrain, Lizotte & Michaud, Procureurs de la demanderesse—39-51s.

### ON DEMANDE

On demande une fille âgée, honnête et sachant parler l'anglais pour travailler au bureau de l'Hôtel Victoria.

## RESUMÉ DE LA LOI

POURVOYANT A LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS OUVRIERS ET A DES AVANCES AUX MUNICIPALITES. (9 Geo. V, Ch. 10, amendé par 10 Geo. V, Ch. 10.)

- 1.—Etre propriétaire du lot sur lequel on veut se construire ;
- 2.—Ne pas bâtir de maison pour une valeur excédant, y compris le terrain, \$4,500.00 ;
- 3.—Transporter par contrat la propriété du terrain et des bâtisses qu'on veut y construire, à la Ville, jusqu'au remboursement de 25 pour cent du montant du prêt ;
- 4.—Payer les taxes municipales et scolaires chaque année et rembourser à la ville le montant emprunté, avec intérêt à 5 pour cent, par des versements annuels, le total de l'emprunt devant être remboursé au bout de 20 ans.

### EXEMPLE :

EMPRUNT	INT. 5 p. c.	CAPITAL	VERSEMENTS ANNUELS
1.—\$3,200.00	\$160.00	\$ 96.77	\$256.77
2.— 3,103.23	155.16	101.61	256.77
3.— 3,001.62	150.08	106.69	256.77
4.— 2,894.93	144.75	112.02	256.77
5.— 2,782.91	139.15	117.62	256.77
6.— 2,665.29	133.26	123.51	256.77
7.— 2,541.78	127.09	129.68	256.77
8.— 2,412.10	120.61	136.16	256.77
9.— 2,275.94	113.80	142.97	256.77
10.— 2,132.97	106.65	150.12	256.77
11.— 1,982.85	99.14	157.63	256.77
12.— 1,825.22	91.26	165.51	256.77
13.— 1,659.71	82.99	173.78	256.77
14.— 1,485.93	74.30	182.47	256.77
15.— 1,303.46	65.17	191.60	256.77
16.— 1,111.86	55.59	201.18	256.77
17.— 910.68	45.53	211.24	256.77
18.— 699.44	34.97	221.80	256.77
19.— 477.64	23.88	232.89	256.77
20.— 244.75	12.24	244.75	256.77

Dette acquittée.

- 5.—Il faut que le contrat passé entre la ville et l'emprunteur soit approuvé par le Ministre des Affaires Municipales ;
- 6.—L'emprunteur doit se construire suivant les conditions que la Cité et le Directeur du Logement de la Province pourront imposer ;
- 7.—La ville ne peut avancer au-delà de 80 pour cent de la valeur totale de la construction et du terrain ;
- 8.—Les sommes que la ville avancera seront payées à l'emprunteur au fur et à mesure qu'il construira, et le tout sera spécifié et déterminé dans le contrat qui devra intervenir entre la Cité et l'emprunteur.
  - (a) Le premier paiement sera de quinze pour cent de la valeur totale basée sur le maximum de quatre mille piastres, soit la somme de six cents piastres, le transport du terrain ou des terrains sur lesquels la maison d'habitation est construite étant fait à "La Corporation," la fondation étant faite et les madriers du premier plancher posés ;
  - (b) Le deuxième paiement sera de vingt pour cent de la dite valeur totale convenue, soit de huit cents piastres, lorsque les premiers planchers, l'entre-couverture et la couverture seront finis ;
  - (c) Le troisième paiement sera de dix pour cent de la valeur totale convenue, soit de quatre cents piastres, lorsque les murs extérieurs seront terminés ;
  - (d) Le quatrième paiement sera de dix pour cent lorsque le plâtre intérieur sera fini, soit la somme de quatre cents piastres ;
  - (e) Le cinquième paiement de quinze pour cent sera fait lorsque les derniers planchers seront cloués, les portes et les croisées posées au complet, soit la somme de six cents piastres ;
  - (f) Le sixième et dernier paiement sera de dix pour cent de la valeur totale convenue, soit quatre cents piastres, après la confection des travaux extérieurs sur le lot (nivellement, clôture, etc.) et lorsque tous les travaux de la dite bâtisse seront terminés (la dite maison étant prête à être habitée) et lorsque le tout aura été approuvé par le Directeur Municipal du Logement de la Cité de Rivière-du-Loup.

### LE DIRECTEUR DU LOGEMENT.

### Au Conseil Municipal

A une séance du conseil de la cité de Rivière-du-Loup, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 26 février 1923. Etaient présents : Son Honneur le maire Edgar Levasseur, MM. les échevins J. Parent, pro-maire, L. Bélanger, Cléophas Thibault, Chs-Eug. Delisle, Adélarde Thibault et G. Couturier, formant le quorum du dit conseil sous la présidence de monsieur le maire.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Il est résolu unanimement :

Que ce conseil après avoir pris en considération la demande de Mlle Marguerite Bélanger et celle de l'Entreprise Générale, Ltée, priant la cité de leur prêter chacun la somme de \$3,200.00 pour leur permettre de construire d'après les plans et devis y annexés, lesquels ont été approuvés respectivement par le Directeur Municipal du Logement et par le Directeur Provincial du Logement, autorise par les présentes les dits prêts.

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer tous les contrats à cet effet.

Attendu que M. Octave Ouellet doit à la cité, pour taxes municipales, eau et lumière électrique, une somme de \$196.84 ;

Attendu que le dit Oct. Ouellet offre de régler la réclamation de la cité, de la manière suivante : 25 p. c. comptant, 20 p. c. de six mois en six mois, sans intérêt, pour la balance restant due.

Propose par l'échevin Delisle secondé par l'échevin A. Thi-

bault, que l'offre de M. Ouellet soit acceptée et que Son Honneur le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer un écrit à cet effet, pour et au nom de la dite cité.

Lu une lettre de M. S. C. Riou, procureur de M. Jos. Lafrance, avisant ce conseil qu'il prendra une action en dommages au montant de \$200.00 pour accident arrivé à l'épouse de M. Lafrance, le 11 février courant. Madame Lafrance se cassa un poignet en tombant sur le trottoir en face de la propriété de M. A. L. Pelletier.

Cette lettre est référée à M. Casgrain, avocat de la cité.

Le secrétaire donne lecture du rapport du département Feu et Police pour le mois de janvier 1923.

Proposé par l'échevin L. Boulanger, secondé par l'échevin L. Couturier que les employés des comités Finances, Voierie, Santé, Aqueduc et Electricité, soient réengagés et que M. le maire et le secrétaire-trésorier soient chargés de signer la liste d'engagement.—Adopté.

Le secrétaire produit des comptes pour un montant de \$269.06.

Il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés et payés.

Sur motion de deux échevins ce conseil s'ajourne.

### RETRAITE.

Il y a une neuvième quadragésimale à St-Ludger depuis le 25 février. Les prédicateurs sont deux Pères Rédemptoristes, les RR. PP. Giroux et Gosselein.



L'HON. H. B. RAINVILLE

M. Rainville est le président du Crédit-Canada, limitée, maison qui vient de mettre sur le marché une nouvelle émission de son capital-actions. M. Rainville a pris une large part au développement des industries canadiennes en général. Sa grande influence et sa vaste expérience ont toujours été hautement appréciées dans toute la province de Québec qui a su en profiter.

M. Rainville est directeur de la Montreal Light, Heat and Power Company. Il y a quelques temps il vendait la compagnie d'Assurance Mont-Royal dont il était le président et dont il détenait la majorité des actions. Grâce à son habile direction cette compagnie a pu payer plusieurs dividendes en actions, dividendes très importants. C'est là un fait assez rare dans l'histoire des compagnies d'assurances au Canada.

En 1920 les actionnaires ont reçu 00 pour cent du stock qui leur a été payé sous forme d'actions de la Montreal Light, Heat & Power Company. A cette époque ce stock se vendait un peu plus de \$80. L'action. La semaine dernière ce même stock touchait 109. Une autre fois il a été payé un dividende en actions de 40 pour cent tandis que le dividende régulier au taux de 10 pour cent a toujours été payé.

Le total des dividendes payés jusqu'au 31 décembre 1922 a atteint le montant total de \$576,185 sur l'émission première au montant de \$250,000. M. Rainville, dit-on, a reçu pour les intérêts qu'il détenait dans la Mont-Royal la somme rondelette de \$750,000. Les actionnaires, par ailleurs, ont été amplement protégés. Ils recevront \$300 pour chacune des actions qu'ils détiennent.

M. Rainville s'occupera maintenant exclusivement des affaires du Crédit-Canada, limitée.

### NAISSANCE

CARON.—A l'hôpital Lakeview, de Toronto, mercredi le 17 janvier, M. et Mme Nelson Caron, un fils, (De-Laney-Gerald).

Calino :— Vous savez, le président de la Pologne, Mieczyslas Weichowski ? Eh ben, voilà un type qui n'aura pas besoin de se faire un nom...

"Chacun devrait apprendre à conduire une automobile", dit un journal américain.

Nous croyons que ce conseil s'adresse d'abord à ceux qui se mettent au volant....

Un jour, la bienfaisance et la reconnaissance se heurtèrent à la porte du paradis. Saint-Pierre crut qu'elles arrivaient de concert, et leur fit compliment des grandes choses qu'elles avaient dû faire ensemble sur la terre.

—Non, dirent-elles, c'est la première fois que nous nous rencontrons.

EMMANUEL ARENE.

### Faites bouillir une tasse de Celeri King

Un "thé" fait des herbes et des racines de la Nature—le meilleur laxatif et dépuratif du sang que vous puissiez vous procurer. Il nettoie doucement le système, le débarrasse de toute impureté, met fin aux maux de tête, etc. Paquets de 30c et 60c. chez tous les pharmaciens.

### Une Toux Diphtérique

remplit d'effroi le cœur d'une maman. Par précaution, ayez à votre disposition une bouteille de Shiloh, le remède d'autrefois. Quelques gouttes rendent instantanément la toux plus facile, et, prises régulièrement, elles amènent un soulagement complet. 30c. 60c et \$1.20 chez tous les pharmaciens.



Notre  
boulangier  
a éprouvé  
la farine que vous achetez



Le produit quotidien de moulage de farine Quaker doit établir ses parfaites facultés de cuisson avant de quitter les moulins Quaker. Il est soumis chaque heure à des essais au cours de l'opération du moulage.

Il subit ensuite la critique la plus rigoureuse : celle de notre maître-boulangier. Celui-ci, avec le produit du moulage de chaque jour, cuit des pains qui doivent être parfaits quant à la grosseur, à la couleur, à la consistance et à la saveur. Faites usage de farine Quaker et vous aurez toujours la certitude de boulangier avec succès. "Le boulangier qui réussit emploie la Quaker."

## Farine Quaker

Toujours la même—Toujours la meilleure

Sur chaque sac apparaît le Petit Bonhomme Quaker

Fabriquée par la Quaker Oats Company aux MOULINS QUAKER PETERBOROUGH et SASKATOON

213F

### DISTRIBUTEURS :

Rivière-du-Loup, Dubé & Fils St Epiphane, François Leveques

## Beurre de Beurrerie

En boîte de 56 lbs  
ou en quantité moindre.

J. E. PINEAU,

RUE LAFONTAINE.

## E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie -- Vie -- Accidents  
ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup.

Phon Kamouraska.

Le comble de la naïveté : Envoyer promener ensemble un chat et une souris, et rester tout étonné de voir le chat revenir tout seul.

Pour avoir de l'argent devant soi, il faut le mettre... de côté.

Dans la société présente, un am est souvent celui qui partagerait avec vous votre dernière bouchée de pain — oui, la vôtre.

Un mot d'un auteur grec, Antiphanes, qui vivait 356 ans avant J.-C. : — "Marié, lui ! Moi qui l'avais laissé si bien portant !..."

Les embarras d'argent diffèrent des embarras de voitures en ce sens que ce n'est pas l'encombrement qui en est cause.

Un enfant poli. — Tu vois ton petit cousin ! Il n'est pas comme toi, il a eu des prix, lui !...

— Pas étonnant ! Il a des parents intelligents, lui !

L'avocat : — Ma cliente peut prouver qu'au moment où le crime fut commis, sa femme de chambre était en train de poudrer ses cheveux.

Le juge (doucement) : — Cela pourrait servir d'alibi pour les cheveux, mais pas pour elle-même...

**PONCTUATION**

A quoi bon s'occuper de vétilles, comme la ponctuation ? pense-t-on souvent.

Cette opinion était aussi celle d'un maire de village en France, auquel l'inspecteur primaire se présenta un beau matin, en le priant de vouloir bien se joindre à lui pour visiter l'école. Le magistrat municipal avait sans doute des occupations plus urgentes, car, tout en obtempérant à l'invitation du fonctionnaire, il murmura, très impoliment, non sans que l'inspecteur l'entendit :

— Cet âne-là aurait bien dû venir un autre jour.

On arrive, on interroge les élèves, on est amené à parler de la ponctuation. Le maire hausse les épaules et déclare que les enfants ne doivent pas perdre de temps à de pareilles niaiseries. Sans lui répondre, l'inspecteur envoya un élève au tableau et lui dicta la phrase suivante, dont il donna soigneusement la ponctuation.

— L'inspecteur, dit le maire, est un âne !

Silence général; confusion du maire.

— Maintenant, dit l'inspecteur, changez simplement la ponctuation, supprimez les virgules, et mettez deux points après dit, la phrase devient :

— L'inspecteur dit: le maire est un âne !

rire général, dont M. le maire fit évidemment les frais.

(L'Enseignement Primaire)



**SOIREE DRAMATIQUE**

Malgré le retard que les circonstances font subir aux amateurs de St-Ludger, ceux-ci n'en préparent pas moins leur prochaine soirée dramatique, qui aura lieu bientôt. Nous parlions la semaine dernière et décrivions la première pièce qui sera au programme, "Son Altesse" une comédie ultra-comique. Nous décrivons aujourd'hui le drame touchant qui sera représenté à la suite de ce premier numéro. "Le poignard" drame composé par le barde breton de réputation universelle, Théodore Botrel, est sans contredit un petit bijou de la scène française. L'action se passe au temps du célèbre Cardinal de Richelieu, en France. Les costumes de ce temps sont fort jolis; c'est l'époque à jamais mémorable qui a inspiré à Alexandre Dumas, des personnages comme D'Artagnan et les Trois Mousquetaires. La mise en scène de ce drame est empreinte d'un cachet mystérieux et émouvant.

**SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL**

MAISON A VENDRE  
Une maison à vendre avec 3 emplacements dans St-Ludger dans une bonne place d'affaires. Pour renseignements, s'adresser à Étienne Fraser, Chicoutimi, ou au notaire Dugal, Riv. du Loup. — j. n. o.



**GRATIS**  
**MAGNIFIQUE SET EN CRISTAL**  
**13 MORCEAUX**  
Donnés Gratifs avec le Thé **MIKADO**  
VERT OU NOIR

Demandez-le à votre Epicier  
**GLOBE TEA CO.,**  
309 Notre-Dame Ouest  
Tél. Main 5036 - Montréal.

**GRANGE A VENDRE**  
Une bonne grange de 45 x 30, 12 pieds poteaux, logeant deux rangées d'animaux, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à M. Louis Castonguay, Ste Hélène, Kam. 4 fois une fois par mois

**MAISON A VENDRE**  
Deux propriétés l'une située sur la rue Lafontaine (No 144) et l'autre sur le Chemin Fraser-ville à vendre à de très bonnes conditions pour cause de départ. S'adresser à F. Rouleau, 144 rue Lafontaine, Riv. du-Loup, Centre. 14déc-4fs.p.

La Cie de Matériel de Construction, Ltée, rue Lévis, est organisée pour venir en aide au public et spécialement aux ouvriers, battant la marche dans la voie de la diminution des prix. J. Ad. Thibault, président; L. P. Lizotte, secrétaire; Philippe Blier, gérant. — j. n. o.

**L'Art d'être une bonne mère**

— PAR —  
**MADAME PAULINE HANDFIELD**  
Rappelez-vous que nous donnons gratuitement ce beau livre à toutes les mères de famille qui le demanderont.

Une simple carte-postale suffit. Adressez :

La Ligue Anti-Tuberculeuse et de Pédicature du Comté de Temiscouata,  
Notre-Dame du Lac, Qué

**AVIS**

Avis est donné par la présente à tous les créanciers de Walter Tanguay, de la cité de Rivière du Loup, que l'universalité des créances que possédait ce dernier contre les dits créanciers a été vendue et transportée à Eugène St-Onge, marchand, de la cité de Rivière du Loup, en vertu d'un acte sous seing privé de la Rivière du Loup en date du 23 mars 1923, en présence de L. P. Lizotte, notaire présent.

**PEU DE MEDICAMENTS**  
ont, dans la Tuberculose, autant d'efficacité que le  
**Sirap Iodotannique**  
Du Dr. Fourtier de Paris  
Son emploi est particulièrement indiqué chez les enfants pour remplacer l'Huile de Foie de Morue, si indigeste et les divers Toniques dont l'activité est douteuse.

**W. BRUNET & CIE LTEE**  
PHARMACIENS EN GROS  
70 rue Laliberté  
PHARMACIE DE DETAIL  
139 rue St. Joseph, Québec

Après Chaque Repas  
**WRIGLEYS**

Non seulement la WRIGLEY aide la digestion, mais elle étanche la soif et conserve la bouche fraîche et humide les muscles de la gorge se détendent et deviennent souples et les nerfs sont apaisés.

La WRIGLEY est la meilleure gomme qui puisse être fabriquée. Elle vous est vendue emballée en papier ciré pour en conserver la fraîcheur.



La saveur dure longtemps  
**Pour Un Meilleur Jeu**  
D-50

**CONTRAT DE LA MALLE**

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 23 mars 1923, pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, entre St-Arsène et Viger, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de Poste de St-Arsène et Viger, et au bureau de l'Administrateur du District Postal Québec où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,  
Administrateur du District Postal,  
Bureau de l'Administrateur du District Postal, Québec 13 février 1923.

**Vous devez acheter**

les obligations 8% de La Compagnie de Pouvoir du Bas St. Laurent parce qu'elles représentent un placement sûr et avantageux pour les raisons suivantes:

1° Le **POUVOIR** est aussi nécessaire au développement d'un district ou d'un pays que l'habitation, les aliments et les vêtements le sont à l'individu.

C'est la force qui crée les industries et les fait prospérer; groupe la main-d'œuvre qu'elle fait vivre; amène le confort, le bien-être et la richesse à ceux qui y ont confié leurs économies. Sans elle il n'y a pas de développement industriel possible.

2° La **DEMANDE** de **POUVOIR** existe partout; pour les gouvernements comme pour les individus, pour les grandes industries comme pour les marchands, pour le citadin comme pour le cultivateur à qui il donne la lumière pour sa maison, ses bâtiments; lui fournit l'eau courante, actionne son écremeuse, sa machine à traire, lui permettant de faire ses travaux de ferme plus rapidement, avec moins de fatigue et plus de profits.

3° Les **FRAIS** de **PRODUCTION** et de **DISTRIBUTION** ne sont pas considérables et diminuent au fur et à mesure que la production augmente. Il n'y a pas de grève et la main-d'œuvre ne chôme pas.

PRIX LE PAIR (100) ET L'INTERET ACCRU.

Demandez notre dépliant "Nos Richesses".

**LE COMPTOIR FINANCIER CANADIEN, Inc.,**  
40 Rue de l'Hôpital, MONTREAL.

**LE CREDIT ANGLO-FRANCAIS, Limitée,**  
Edifice Banque d'Hochelega. QUEBEC.

**E. M. LANGLAIS,**  
HORLOGER-BIJOUTIER

Diamants, Montres, Horloges, Argentierie, Bijouterie et Articles de Librairie.

Je viens de recevoir une quantité de montres au nouveau prix et je suis par le fait même en position de vous SAUVER DE L'ARGENT lorsque vous aurez besoin d'une bonne montre. J'en vends plusieurs sortes mais je RECOMMANDE les montres "REGINA" et "WALTHAM".

REPARATIONS EN TOUS GENRES EXECUTES AVEC PRECISION.

**31-33 Rue Lafontaine**  
**RIVIERE-DU-LOUP, Station.**

**La Bière CHAMPLAIN est délicieuse**

**PACIFIQUE CANADIEN**  
**4 TRAINS RAPIDES**

COURSE DE 5 HEURES

**ENTRE**  
**QUEBEC-MONTREAL**

De la Gare du Palais

"Le Frontenac" Départ 1.30 P. M. — tous les jours  
Arr. Montréal (G. Windsor) 6.30 P. M.  
"Le Viger" Départ 4.40 P. M. — dimanche excepté  
Arr. Montréal (G. Viger) 9.40 P. M.  
Retour de Montréal (G. Windsor) 9.00 A. M. tous les jours  
Retour de Montréal (G. Viger) 5.00 P. M. dimanche excepté

Wagons-salons observatoire et wagons-restaurants

Départs supplémentaires

9.00 A. M. dim. exc. pour Montréal (G. Viger) Wagons salons observatoire à buffet.  
11.55 P. M. tous les jours pour Montréal (Gares Viger et Windsor) Wagons-lits à compartiments éclairés à l'électricité  
Retour de Montréal (G. Viger) 9.45 A. M. dimanche excepté  
Retour de Montréal (G. Viger) 2.30 P. M. dimanche seulement  
Retour de Montréal (G. Viger) 11.55 P. M. tous les jours  
Retour de Montréal (G. Windsor) 11.30 P. M. tous les jours

Le Service du Pacifique Canadien ne souffre aucune comparaison — Il est insurpassable.

**Bureaux des Billets** 30 rue Saint-Jean Tél: 93  
Château Frontenac Tél 1840  
Gare du Palais Tél. 663 **Québec**  
C.-A. LANGEVIN, Agent de Trafic-Voyageurs.

**FRASERVILLE Drug Co**  
 Vis-à-vis de l'église St Patrice

Seuls Agents des remèdes Penslar, Vinol, etc.  
 Stock complet de médecines patentées parfumeries,  
 produits cosmétiques, poignes, brosses, éponges, poudres,  
 etc.

**Chocolats de NEILSON**  
 Agents pour la maison McKenna Limitée, fleuris-  
 réal, pour fêtes, noces, funérailles.

**CARTES D'AFFAIRES**

**MEDECINS**

**L. E. PARROT**

Ex-élève des hôpitaux de Paris.  
**MEDECIN-CHIRURGIEN**  
 De l'Hôpital de Rivière du Loup.  
**Rue LA FONTAINE**

**Dr. Z. VEZINA**

Ex-élève des Hôpitaux de Paris  
 Médecin à l'Hôpital de  
 Rivière-du-Loup.

Spécialité: MALADIES DES  
 YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE  
**BUREAU: 165 RUE LAFONTAINE**  
 Rivière-du-Loup, Qué.  
 Tél. Kamouraska, No 325

Heures de Bureau: 10 hrs à  
 11.50 a. m. 2 à 5 p. m.  
**TRAITEMENT ELECTRIQUE.**

**DOCTEUR**

**ANTONIO PARADIS**

Ex-Élève en Chirurgie des hosi-  
 pitaux de New-York et  
 Philadelphie.  
**CHIRURGIE GÉNÉRALE**  
 RAYON X.

**DOCTEUR H. PROVENCHER**

**DENTISTE**

**Rivière-du-Loup**

**Bureau: 331 RUE LAFONTAINE**  
 En face de l'église St-Patrice.  
 Ouvert tous les jours.

**Docteur J. O. BENOIT**

**Médecin et Chirurgien**

Ex-interne de l'Hôtel-Dieu de  
 Québec  
**121, RUE LAFONTAINE**  
 Tél. Kam. (Côte de la Station.)

Service jour et nuit. Tél. Kam.

**Dr Ed.-Chs. Labelle**

**Médecin-Vétérinaire**

Gradué de l'Université Laval  
 de Montréal  
**RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.**

**Docteur D. SAINDON**

**Médecin-Chirurgien**

Ex-Médecin interne de l'Hôtel  
 Dieu de Montréal.  
**Tel. 426-3. 135 Rue Lafontaine.**

Tél: Kamouraska

Résidence: Château Grandville.

**Eudore Beaudoin**

**Syndic autorisé**

Comptable et Liquidateur de faillites  
 Compétence et diligence apportée dans  
 le règlement de compromis entre bédaitours  
 et créanciers.  
**Bureau: Bloc Rioux, rue de la Cour**  
**RIVIERE-DU-LOUP, Co Témiscouata.**

**AVOCATS**

Lapointe, Casgrain, Lizotte &  
 Michaud

**Avocats & Procureurs**

7, rue de l'Église, Rivière-du-Loup  
 Hon. Ernest Lapointe, C.R.M.P. Ottawa.  
 Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Léon Casgrain, L.L.L.  
 L. P. Lizotte, L.L.B.  
 Alex Michaud, L.L.L.

**PARADIS & DION**

**Avocats et Procureurs**

**4 rue de la Cour**  
 RIVIERE-DU-LOUP.

LEON PARADIS, LL. L.  
 ALFRED DION, LL. L.

**LANGLAIS & COTÉ**

**Avocats**

**BLOC BELLE, RUE DE L'ÉGLISE**  
 Rivière-du-Loup, Qué.

**JEAN-FRANCOIS POULIOT,**

**Avocat,**

**BUREAU EN FACE DE L'ÉGLISE,**  
**RIVIERE-DU-LOUP.**

**GHS. A. CAUVREAU, Député**

**Notaire**

Edifice de la Banque Provinciale  
 du Canada.

En face de l'église, St-Patrice.  
 Rivière-du-Loup.  
 Téléphone Kamouraska.

**J. A. FOISY**

**Notaire**

Députures municipales, sco-  
 laires et de Fabriques.  
 — BUREAU ET DOMICILE —  
 Vis-à-vis le Palais de Justice.

**J. A. BENOIT**

**327 Rue Lafontaine**

Membre de l'Association des Comptables  
 et auditeurs de la Province de Québec

**Expert comptable**

**SPÉCIALITÉS:** Vérification et examen  
 d'affaires municipales et préparation  
 d'états pour fins judiciaires

Installation de livres la plus perfectionnée.

**Prêtez votre argent à**  
**7 et 8 %**

Placements industriels de première valeur.

Pour renseignements s'adresser à

**ALPHONSE PARÉ,**

Correspondant de:

**VERSAILLES-VINDICAIRES-BOULAIS**

111 Lafontaine.

**DUBE & FILS, Enr.**

**CHS. EUGENE DUBE**

Grains et Provisions  
 Matériaux de Construction  
**RIVIERE-DU-LOUP - STATION.**

**PRÉPARATION**  
**BUCKLEY**  
 pour la BRONCHITE

**RÉSULTATS GARANTIS**  
 LA PREMIÈRE DOSE  
 APORTE LE  
 SOULAGEMENT



Vendu par H. H. PAGE  
 St-Ludger, Rivière-du-Loup.

**UNE EMISSION**  
**INTERESSANTE**  
**SUR LE MARCHE**

On offre \$400,000 d'actions privilé-  
 giées participantes à 8 pour cent  
 cumulatif de la compagnie du Cré-  
 dit-Canada, limitée.—La réputation  
 de l'emprunteuse.—Des profits  
 énormes réalisés dans l'espace  
 de quatre ans.

Une émission de \$400,000 de la  
 compagnie du Crédit-Canada, limi-  
 tée vient d'être mise sur le marché.  
 Ce sont des actions privilégiées par-  
 ticipantes à 8 pour cent, cumulatif,  
 avec droit de participation au sur-  
 plus des profits, à part égale, avec  
 les actions ordinaires, après que  
 celles-ci cependant auront reçu un  
 dividende au taux de 8 pour cent.

La maison de banque qui a nom  
 Crédit-Canada, limitée, n'est pas in-  
 connue dans la province de Québec  
 et plus particulièrement à Montréal.  
 Organisée depuis treize ans, elle a  
 depuis cette époque, contribué pour  
 une large part à faire la distribution  
 des valeurs mobilières dans la pro-  
 vince de Québec. Grâce à elle plu-  
 sieurs grandes institutions financières  
 et commerciales, un bon nombre  
 de municipalités et de commissions  
 scolaires se sont procuré les fonds  
 dont elles ont eu besoin au cours de  
 ces dernières années. Dans une large  
 mesure elle a contribué à dévelop-  
 per chez nos gens le goût de l'épar-  
 gne et à accroître de plus en plus  
 l'influence économique du Canadien-  
 français.

Pendant les treize années de son  
 existence le Crédit Canada a vendu  
 à ses clients, des millions de dollars  
 de valeurs de placement. Fait assez  
 digne de mention, pas un client n'a  
 perdu un seul sou d'intérêt ou de  
 capital. C'est là un record assez  
 enviable. Il y a plus. Au cours des  
 quatre dernières années le profit net  
 a été de 2040 pour cent sur le capital  
 employé, ce qui revient à dire que  
 les profits nets ont été égaux à  
 \$2,040 pour chaque \$100 de mise,  
 soit \$510 annuellement pour \$100.

L'émission que l'on vient de mettre  
 sur le marché contient plusieurs  
 caractéristiques qui n'auront pas  
 échappé au public. Outre la garantie  
 du capital et le rendement élevé  
 qu'on offre, chaque actionnaire du  
 Crédit-Canada aura la chance d'au-  
 voir à un meilleur prix que le public  
 en général toutes les obligations que  
 la compagnie pourra mettre sur le  
 marché. Chaque actionnaire, de plus,  
 aura droit de partager dans les profits  
 qui, à en juger, par les progrès  
 réalisés en ces dernières années, ne  
 vont faire qu'augmenter.

Les administrateurs de la Compa-  
 gnie sont des gens qui ont fait leur  
 marque dans le domaine de la finan-  
 ce. Qu'il suffise de dire que le pré-  
 sident est l'hon. H. B. Rainville, an-  
 ciennement président de la compa-  
 gnie d'assurance Mont-Royal, MM.  
 E. A. Ouimet, autre directeur de la  
 compagnie d'assurance Mont-Royal  
 et Luc Rochefort, le directeur-gé-  
 rant, font aussi partie du conseil  
 d'administration.

A vendre ou à louer

Propriété à vendre. Maisons à  
 louer. S'adresser à Hon J. C.  
 Pouliot 128 Ste Anne Québec  
 ou D. Masse No 3 rue St Elzéar  
 Rivière du Loup.

**POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN**

**REDUIT DE**  
**25%**

Salon d'Optique  
 Moderne comme  
 dans les grandes  
 villes.



Pour l'examen de la vue les instruments d'optique les  
 plus perfectionnés; examen gratuit.  
 En achetant vos verres chez-nous vous aurez des prix  
 défiant toutes compétitions et un prompt service, parce  
 que nous faisons nos verres.

**UNE SEULE QUALITÉ, LA BONNE**

Agent pour les fameux verres à double foyers invisibles  
**Kryptok et Crookes.**

Notre assortiment de bijouterie est insurpassable.  
 Spécialité: diamants, bagues et jones de mariage, Mon-  
 tres-bracelets, bijouterie des meilleures qualités.  
 Réparations de montres, bijoux et lunettes.  
 Ouvrage fait soigneusement et promptement, pas  
 d'apprenti.

**J. E. SAVARD,**

**BIJOUTIER-ORFÈVRE-OPTICIEN GRADUÉ**

**Rivière-du-Loup, Station, Qué.**

**Cité Témiscouata.**

**Pour vos cadeaux de NOEL et JOUR de L'AN**

Venez chez

**E. BRETON,**

221 Rue Lafontaine,

**RIVIERE-DU-LOUP.**

C'est ici que vous aurez le plus grand choix et  
 que les prix sont les plus bas. Comme vous donnerez  
 plusieurs repas durant les fêtes, c'est le temps d'ache-  
 ter un joli service à diner ainsi qu'une belle coutelle-  
 rie que nous vendons à des prix très réduits.

**ELLES LE DISENT**  
**A LEURS VOISINES**

Les femmes disent entre elles  
 comment elles ont été sou-  
 lagées par le Composé  
 Végétal de Lydia E.  
 Pinkham.

Woodbridge, Ont. — "J'ai pris le  
 Composé Végétal de Lydia E. Pink-  
 ham pour les maladies féminines. Je  
 souffrais de maux de tête, de dos,  
 douleurs entre les épaules et sous les  
 omoplates avec sensations douloureu-  
 ses de chaque côté. Parfois, il m'é-  
 tait impossible de faire mon ouvrage  
 et j'étais très souffrante. Ma belle-  
 mère me parla du Composé Végétal  
 de Lydia E. Pinkham et j'en achetai  
 immédiatement. Il m'a fait plus de  
 bien que tous les autres remèdes que  
 j'ai pris et le recommande à mes  
 voisines." — Mme Edgar Simmons,  
 R.R.2, Woodbridge, Ont.

Dans presque chaque ville de ce  
 pays, il y a des femmes qui ont été  
 soulagées par le Composé Végétal de  
 Lydia E. Pinkham, dans le traitement  
 de maladies particulières à leur sexe,  
 et il leur fait plaisir d'en faire part  
 aux autres femmes. Donc, si vous  
 souffrez aussi, pourquoi ne pas don-  
 ner un essai raisonnable au Composé  
 Végétal de Lydia E. Pinkham.  
 Ce célèbre remède, dont les ingréd-  
 ients médicinaux sont tirés de raci-  
 nes et d'herbages, prouve son effi-  
 cacité pour des cas de ce genre, de-  
 puis cinquante ans. Partout, les fem-  
 mes rendent témoignage sur les ef-  
 fets merveilleux du Composé Végé-  
 tal de Lydia E. Pinkham.

**La Boucherie**  
**Fraservillienne**

**RUE LAFONTAINE**

Toujours en mains viandes de choix.  
 Boeuf de l'Ouest de choix. Jeune Porc.  
 Jambon cuit. Viandes fumées, et nous  
 avons une spécialité des "croquets français",  
 tige trompée et saucisse.

Nous sollicitons votre patronage, vous  
 garantissons pleine et entière satisfaction.  
 Notre étal est sous la direction d'un  
 homme de 25 ans d'expérience dans  
 commerce.

**NOTRE MOTTO**

Courtoisie-Economie-Propreté

**Chemin de fer Témiscouata**

**HORAIRE**

En force le 4 décembre 1922

**EXPRESS**

Dép. Riv. du Loup 8.00 a. m.

Arr. Edmundston Jct. 11.45 a. m.

**EXPRESS**

Dép. Edmundston Jct., 12.45 p. m.

Arr. Riv. du Loup. 4.20 p. m.

**MIXTE**

Dép. Edmundston Jct. 1.00 p. m.

Arr. Connors N. B. 2.50 p. m.

**MIXTE**

Dép. Connors N. B. 5.15 a. m.

Arr. Edmundston Jct., 10.05 a. m.

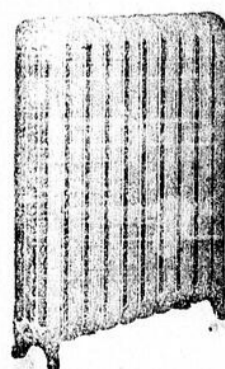
N. B.—Heure du méridien de l'est.  
 Service quotidien, excepté le dimanche  
 Correspondance à Edmundston Jct. avec  
 le chemin de fer du Pacifique Canadien  
 et à Rivière du Loup avec tous les trains  
 express des chemins de fer Nationaux.  
 Pour plus amples informations, presen-  
 ter ces or. s'adresser à  
 A. Nadeau, Agent Général du Fret et  
 des Voyageurs

**PLUMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE MODERNE**

Les appareils de chauffage à la vapeur ou à l'eau chaude, en  
 nous étant confiés, seront installés d'après les dernières don-  
 nées de l'art, et sauront satisfaire les clients les plus exigeants

Une de nos Spécialités: Chauffage  
 domestique, à l'eau chaude et au moyen  
 des poêles de cuisines.

Aussi, nous avons toujours en mains,  
 toute la ligne de plomberie, baignoires,  
 éviers, tuyau de fer, etc.



**P. Paquet & Cie**

342 rue Lafontaine.

Tél. Kam. 204,

C. P. 168

Rivière-du-Loup



**LIVRE** sur les  
 Maladies des Chiens et  
 comment on les nourrit  
 et comment on les soigne  
 par votre adresse.  
 E. CLAY-GLOVER Co. Inc.  
 129 West 24th Street  
 New-York, U. S. A.

## Chronique locale

### VA-ET-VIENT

M. le chanoine Fort. Charron, supérieur du Séminaire de Rimouski, était en ville lundi dernier, pour les funérailles de M. Ls-Philippe Charron.

M. Georges Belzil, de St-Clement, était de passage à la Rivière-du-Loup dans le cours de la semaine.

M. Arthur Chouinard, de Old Lake Road, était en ville hier.

M. Gérard Blanchet, opérateur sur machine Linotype, de Brockton, Mass., est en promenade chez ses parents, M. et Mme Chs Blanchet.

Madame Louis-Philippe Caron, de Brunswick, Maine, et Madame J. Onésime Roberge sont en ville, les hôtes de M. G. Soucy, de la rue Alexandre.

Mme Ed. Côté du Syndicat de Québec, est l'invitée de M. et Mme F.-X. St-Hilaire.

M. et Mme Simon Labrie, de l'Isle-Verte, étaient en ville ces jours derniers.

M. Joseph Desjardins et Mlle Eva Desjardins, de St-André, ont passé quelques jours en ville.

Mme Ernest Soucy de Québec, est en ville, chez Mme A. Lapointe, sa soeur.

### AU CERCLE DES FERMIERES

Tel que cela avait été annoncé, MM. Talbot, B.S. A., et Billault du Département de l'Agriculture, donnaient vendredi le 23, une très intéressante conférence horticole, sous la direction de notre dévoué agronome, M. J. N. Albert.

Ce fut un véritable succès, tant pour les conférenciers que pour la nombreuse assistance.

El y en a cependant qui n'ont pas eu la bonne fortune d'y assister, mais qu'ils ne croient pas tout perdu pour cela, car nous serons, avant peu, à même de bénéficier de conseils très pratiques sur le même sujet.

Plusieurs dames, dit-on, désirent faire partie du cercle, mais pour elles l'occasion de s'inscrire n'a pas encore été favorable. Ces dames pourraient chacune dans leur quartier, s'adresser à celle qui est membre du bureau de direction si elles ne pouvaient le faire à la présidente : Madame Jos. LeBel, de St-Patrice, ou à la secrétaire : Mlle M. L. Lachance ou au bureau de l'agronome.

### NOS AMATEURS

Il n'est pas des amateurs dramatiques comme des professionnels. Si pour quelque cause, un acteur manque à l'appel, fait défaut au moment où on a besoin de lui, il y en a un autre en main pour le remplacer immédiatement. Parmi les acteurs de profession, les représentations ne souffrent pas de retard, elles doivent se dérouler journellement. Malheureusement, les amateurs doivent subir toutes sortes de contretemps, de retards imprévus. C'est ainsi que les amateurs de St-Ludger, très désireux de satisfaire l'anxiété maintes fois exprimée de leurs amis de les entendre dans le programme projeté, sont forcés d'ajourner celui-ci, à cause de la maladie d'un de leurs principaux acteurs. Ils espèrent que le public tiendra compte des circonstances ainsi que de leur bonne volonté.

### CONVALESCENT

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Paul Etienne Pelletier, fils de M. Esdras Pelletier, de St-Ludger, est en heureuse voie de rétablissement, après avoir subi l'opération de l'appendicite, à l'hôpital de cette ville.

## SPORT

### LE RIVIERE-DU-LOUP A RIMOUSKI

Le Rimouski qui s'était fait blanchir lors de son voyage à Rivière-du-Loup, n'a pas pu reprendre l'avance sur notre club, bien qu'il fût sur son propre terrain.

Les joueurs du Rimouski mirent tout en oeuvre pour gagner la partie.

Le public fit une grosse moitié, et rien ne fut épargné, menaces, sirènes assourdissantes, etc., pour intimider nos joueurs.

Le résultat fut que nos hommes jouèrent avec crainte.

Les joueurs cependant firent une belle partie, absolument exempte de brutalité.

Les deux arbitres, par leurs décisions justes contribuèrent à rendre la partie intéressante.

### SOMMAIRE

1ère période : Rimouski, Fortier, 10 minutes.

2e période : Rivière-du-Loup, Roussel, 3 minutes.

3e période : Rimouski, Forest, 10 minutes.—Rivière-du-Loup, Drapeau, 13 minutes.

2 à 2. Pas de supplémentaire.

Le résultat de la joute est clair et nos joueurs ont prouvé la supériorité de notre club puisque le Rimouski sur son propre terrain et sur de la belle glace n'a pu prendre l'avance perdue.

Dimanche prochain, l'événement de la saison : Les "Loyola" les vrais sports, champions de la ligue de la cité.

### ST-PATRICE

#### Sépultures

Le 23 fév. Jos. Ouellet, époux de Claudia Sirois, décédé le 20, âgé de 76 ans.

Le 24. Georgette Lord, épouse de Edouard Morel, décédée à l'Hôpital le 21, âgée de 40 ans et 9 mois.

Le 26. Ls-Ph. Charron, fils de Jos. Charron et de feu Philomène Desjardins, décédé le 22, âgé de 22 ans.

#### Baptêmes

Le 25 fév. M. Rosalie Jacqueline, fille de Jos. Dupéré et de Marie Tremblay. Parrain : Jos. Têtu ; marraine : Rose Anna Caron.

Le 26 fév. Jos. Gérard Emile Jacques, fils de Lauréat Lavoie et de Charlotte Dubé. Parrain : Chs.-Eug. Dubé ; marraine : Isabelle Lemieux.

### NAISSANCE

M. et Mme Narcisse Sirois, conducteur, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée à St-Patrice de la Rivière du Loup, sous les noms de Marie Oméville Thérèse.—Parrain et marraine : M. André Albert Sirois et Mlle Oméville Juliette Rioux.

### ST-FRS.-XAVIER

#### Baptêmes

Le 22 février, Marie Pierrette Laurence, fille de M. et Mme Timothée Gendron. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gendron.

Le 23. Marie-Louise Alvine Colette, fille de M. et Mme Arthur St-Pierre. Parrain, G. Bernard, marraine, Alvine Briand.

Le 25. Marie Paule, fille de M. et Mme Gaudiose Therrault Parrain et marraine, M. et Mme John Frank.

Le 25, John Warren, fils de M. et Mme Thomas Walsh. Parrain et marraine, M. et Mme Charly Sawyer.

Le 26. Marie Louise Monique Carmen, fille de M. et Mme Frs Ross. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Michaud.

Le 26. Joseph Edgar Yvon, fils de M. et Mme Alph. Marmen. Parrain, M. Edgar Marmen, marraine, Mlle Yvonne Marmen.

#### Sépulture

Le 27 février, Clément Chasé, époux de dame Hénédine Pelletier, décédé le 24, à l'âge de 81 ans.

## Feu Ls.-Philippe Charron

Les funérailles de feu Ls-Philippe Charron, fils de M. Joseph Charron, de la rue Amyot, ont eu lieu avec beaucoup de solennité, à l'église St-Patrice, lundi dernier.

Le service fut chanté par M. le chanoine F. Charron, supérieur du Séminaire de Rimouski, oncle du défunt, assisté de MM. les vicaires Lehoux et Ferland, comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par son père, M. Joseph Charron, son beau-frère, M. Rodolphe Morin de Causapsal, et son oncle M. Alfred Charron, de Manseau. Les porteurs étaient MM. Donat Paradis, Amédée Beaulieu, Georges Larouche et Alfred Beaulieu. Les porteurs des coins du poêle : MM. C.-E. Beaulieu, Viateur Levasseur, Léo Desjardins et Georges Sirois. Plusieurs parents et amis de la famille étaient venus des paroisses environnantes assister aux funérailles, parmi lesquels nous avons remarqué MM. Charles Côté et Simon Côté, de l'Isle-Verte, M. Joseph Soucy de St-Antoine, M. Pierre Levasseur, de St-Modeste, etc.

Le corps a été inhumé dans le lot de famille au cimetière de cette ville.

Après ses études chez les Frères de St-Charles de Bellechasse et au Collège de Rimouski, L.-P. Charron avait été au service de la Banque du Commerce de cette dernière ville, puis avait obtenu de l'emploi aux Chemins de Fer Nationaux, dans l'Ouest canadien. C'est là qu'il fut frappé, il y a près de deux ans par la maladie qui l'a conduit au tombeau à l'âge de 22 ans. Outre son père, il laisse dans le deuil un frère, Charles, au Manitoba, et trois soeurs, Mesdames R. Morin et J.-E. Garon de Causapsal, et Mlle Gabrielle, du pensionnat des Ursulines de Rimouski.

Nos sympathies à la famille.

???

Si vous anticipez plus de protection sur votre vie et avez l'intention de vous assurer pour

**\$5000 ET PLUS**

Il serait de votre plus grand intérêt de communiquer avec

**BEGIN & BERUBE,**  
CASIER POSTAL 200 RIVIERE-DU-LOUP.

### A ST-LUDGER

Recensement. — La paroisse compte 273 familles, 1574 âmes, 1173 communicants et 401 non-communicants.

Il y a un collège où 3 Frères enseignent à 102 élèves, et un couvent où 10 religieuses enseignent à 255 élèves, dont 180 filles et 75 garçons.

### LE 7 MARS PROCHAIN

Il faut tenir en mémoire cette date, car c'est ce soir là qu'a lieu le grand euehre à St-Ludger, organisé par les dames et les demoiselles des chorales des Dames de la Ste-Famille et des Enfants de Marie de St-Ludger. Les jolis prix à distribuer sont visibles dans les vitrines de M. J. A. Chamberland marchand, rue Témiscouata.

### FETE INTIME

Ces jours derniers un groupe d'amis se rendaient chez M. Charles Delisle, échevin, pour fêter l'anniversaire de naissance de mademoiselle Juliette Delisle. La fête avait été organisée par Mesdames Eug. Ouellet et Jos. Lebel. De jolis cadeaux furent présentés. Il y eut

orchestre, chant et musique.

Chacun retourna chez soi enchanté d'une si agréable soirée.

### A ST-PATRICE

Les prédicateurs de la retraite dans notre paroisse sont les RR. PP. Faure et Héneault, O. M. I.

### INCENDIE

Un incendie a détruit, la nuit dernière, le hangar de M. Nap. Carrier.

### A VENDRE

La Cie d'Autobus, Ltée, offre en vente, son autobus, charte, etc. Ligne établie, conditions faciles. S'adresser à J. ADELARD THIBAUT, Gérant.

### ON DEMANDE

à louer une maison de 10 ou 12 appartements, située dans St-François-Xavier. S'adresser à Casier Postal 21, Rivière-du-Loup Station.

### A VENDRE OU A LOUER

Une maison contenant 9 appartements et située sur la rue Amyot. Un ameublement aussi, à vendre. S'adresser à M. Alex.

## NOUVEAU MAGASIN DE

# PÂTISSERIES

M. T. GRAVEL ouvre aujourd'hui, 1er mars, un magasin de pâtisseries au No 188, rue Lafontaine.

Le public y trouvera, à des prix très modérés, un choix varié de pâtisseries.

Les commandes par téléphone recevront une attention particulière.

Atelier et magasin aménagés suivant les lois de l'hygiène.

On sollicite l'encouragement au public.

## T. GRAVEL, pâtissier

188, RUE LAFONTAINE



POUR CONSERVER

Votre  
VUE

N'ACHETEZ PAS DE LUNETTES  
SANS CONSULTER

L'OPTICIEN SPÉCIALISTE PELLETIER

dipômé de

"Optical Institut of Canada"

et de

"Association des Opticiens de la Province de Québec"

au

"Grand magasin populaire de bijouteries"

## J. H. PELLETIER,

Rivière-du-Loup, Qué.

Tél. No 303-4

Boite Postale 122

327 Rue Lafontaine

Vis-à-vis de l'église St-Patrice.